

*Les subsides*

A propos des articles 2 et 3, qui traitent d'arrangements de travail flexible afin de réduire au minimum les pertes d'emplois et de l'atténuation des répercussions, sur les employés, des changements technologiques ou des fermetures d'entreprises, je voudrais renvoyer les députés à la correspondance qui leur a été présentée après un dialogue détaillé avec les employés de l'*Iron Ore Company*. C'était en novembre 1982, lorsqu'il fut nécessaire, en raison de la gravité de la situation internationale dans le domaine des ventes de produits miniers, de fermer une ancienne mine qui s'épuisait rapidement, la mine de fer de Schefferville au Québec.

Je ne reviendrai pas sur tous les détails, mais pour ceux qui s'y intéressent, l'initiative prise par l'*Iron Ore Company*, sous la direction du nouveau chef de l'opposition, représentait, de mémoire d'homme, le premier règlement, et le plus généreux, que l'industrie canadienne ait concédé à ses employés. Par exemple, ceux qui avaient travaillé pendant toute l'année précédente recevaient deux semaines de traitement par année de service. C'était là l'indemnité de cessation d'emploi la plus généreuse qui ait jamais été accordée à des employés d'une société canadienne. On a invité tous les employés à continuer à vivre dans les maisons fournies par la compagnie jusqu'à la fin de l'année scolaire, un an et demi après. De nombreux types d'aide gratuite furent accordés, sous forme de services de téléphone interurbains et autres moyens de communication, de préparation des curriculum vitae, de recherche d'un autre emploi, de secrétariat et d'organisation de cours sur la retraite anticipée pour les employés plus âgés qui y étaient admissibles.

Cette initiative était un modèle des mesures que l'industrie doit prendre pour diminuer les effets du déplacements des travailleurs pour raisons technologiques ou des catastrophes économiques qui découlent de la fermeture d'une industrie. J'attire l'attention de la Chambre sur ces points, car ils montrent que, plutôt que de s'en remettre à des platitudes générales et creuses comme le NPD l'a fait dans sa motion, notre parti et son chef ont démontré qu'ils étaient sensibles à ces graves problèmes et qu'ils avaient certaines initiatives à l'esprit pour en réduire les conséquences funestes pour les travailleurs de l'industrie canadienne.

En ce qui concerne l'article 4 qui traite des programmes de recyclage, je voudrais une fois de plus citer le livre, «Telle est ma position»:

En troisième lieu, nous avons besoin d'un important programme national visant à former et à garder ici notre plus riche ressource: notre peuple. Nous avons à payer notre part afin que tous les Canadiens puissent partager notre développement par le travail.

Il est donc clair que notre parti s'est engagé à assurer la réorientation de ceux qui font actuellement face au chômage ou à l'anxiété de ne pas savoir combien de temps encore ils auront un emploi.

Les éléments du programme du NPD sont louables. Ils montrent sans aucun doute que le gouvernement se refuse à admettre un fait auquel on ne peut pas échapper, c'est que la technologie est ici pour rester et que si les Canadiens se contentent de regarder le reste du monde se développer dans le domaine des nouveaux modes de transport, des nouveaux dispositifs de communication, des innovations concernant la technologie médicale, la micro-électronique, l'énergie et la biotechnologie, si nous regardons les Japonais, les Allemands de l'Ouest, les Américains et d'autres consacrer plus de 2.5 p. 100 de leur produit national brut à la recherche et au développement, nous

sommes une nation finie. Je reviens à la déclaration du député de Central Nova. Elle se rattache à ce qui, d'après moi, est la recommandation la plus importante de la motion du NPD, la recommandation no 5. Voici le passage:

Le point de départ, pour moi, est de nature technologique. Nous devons, d'ici à 1985, prendre l'engagement ferme de doubler les mises de fonds publics et privés affectés à la recherche et au développement qui, avec les innovations qui en découlent, sont le pivot de notre réussite économique et nationale.

Il faut admettre que de 1970, alors que le gouvernement commençait à faire semblant d'accorder beaucoup d'importance à la recherche et au développement, à 1982, pendant cette période de douze ans où le gouvernement a été dirigé par le même premier ministre, la proportion du produit national brut consacrée à la recherche et au développement est tombée de 1.3 à 0.9 p. 100. A en juger d'après les prévisions budgétaires et l'indifférence que le gouvernement libéral affiche à l'égard de la technologie, il est manifeste que celui-ci a fait des coupes sombres. Lorsque le premier ministre (M. Trudeau) est rentré d'une réunion avec son ami Willy Brandt, l'été de 1978, après avoir découvert les restrictions, il a immédiatement réduit le budget des laboratoires des recherches sur les produits forestiers, des laboratoires de recherche sur la pêche et de plusieurs autres laboratoires fédéraux importants qui faisaient notre force dans le domaine de la recherche et du développement.

Il faut reconnaître que nous sommes fort tributaires de ce qui se passe dans le reste du monde. En fait, en cinq ans, la proportion des exportations mondiales effectuées par le Canada est tombée de 5 à 3.5 p. 100. La principale raison, c'est que nous nous isolons des réalités du monde et que par conséquent, nous contribuons à une détérioration de la situation technologique. Le fait que notre part des marchés mondiaux soit tombée de 5 à 3.5 p. 100 a coûté 800,000 emplois aux Canadiens, rien que dans ce secteur. Lorsqu'on sait que 30 p. 100 de notre produit national brut vient des exportations, qu'il s'agit surtout de la vente en gros de quelques denrées, du grain, du charbon, du bois ou des minerais, et qu'elles sont supplantées par l'importation en quantités énormes de marchandises ayant une plus grande valeur ajoutée, en provenance de pays industrialisés plus progressistes, on voit l'ampleur de notre dilemme.

Les questions que j'ai posées au NPD et à la Chambre, surtout au gouvernement, sont du genre suivant. Allons-nous nous rendre compte que le Canada ne peut pas se contenter de consacrer de 1.5 à 2 p. 100 du PNB à la recherche et au développement, comme l'a proposé le NPD? Il faut doubler les crédits dans ce domaine. Ne sait-il pas qu'en doublant le montant des crédits soit en le portant de 5 à 10 milliards de dollars, on aurait incontestablement plus de un million de nouveaux emplois dans une période de cinq ans, si les fonds étaient bien gérés?

Pourquoi le gouvernement n'est-il pas au courant des faits que M. Larkin Kerwin, président du Conseil national de recherches du Canada a exposés de façon très vigoureuse et très claire? Il n'est pas le seul. M. Walter Light, de la société Northern Telecom, et bien d'autres chefs d'entreprises canadiens, ont dit que notre seul espoir d'arriver à payer les initiatives comme celles préconisées par le NPD dans les recomman-